## REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

#### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRETN° 2009-136 DU 20 AVRIL 2009

Chargeant Monsieur Gregoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie de l'intérim de Monsieur Issa BADAROU-SOULE, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires pour compter du mercredi 22 avril 2009.

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'Election Présidentielle du 19 mars 2006;
- VU le Décret n° 2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret n°2009-131 du 19 avril 2009 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 19 avril 2009 ;

### DECRETE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Pour compter du mercredi 22 avril 2009, Monsieur **Grégoire AKOFODJI**, Ministre de l'Industrie est chargé de l'intérim de Monsieur Issa BADAROU-SOULE, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et Infrastructures Portuaires.

Article 2: Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 20 avril 2009

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale

# Issifou KOGUI N'DOURO

<u>AMPLIATIONS</u>: PR 6 - AN 4 - CS 2 - CES 2 - HAAC 2 - MDCEMTMIP-PR 4 - SGG 1 - AUTRES MINISTERES - 21 - DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.